



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Services émetteurs : DIRNOV/DA



Affaire suivie par : [REDACTED] / [REDACTED]

Courriel : [REDACTED]@ars.sante.fr / [REDACTED]@ars.sante.fr

Téléphone : 01 [REDACTED] / 01 [REDACTED]

Réf : AAP ESMS numérique Tps 2 – n°7169

Objet : Appel à projet ESMS numérique - MUTUELLE [REDACTED]

À Saint-Denis, le 26 novembre 2021

Monsieur MARTINEZ,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure 21 de la feuille de route du numérique de la Délégation du Numérique en Santé, l'ARS Ile-de-France a lancé un second appel à projet pour la sélection de projets issus du programme ESMS numérique, publié le 12 juillet 2021. À ce titre, vous avez déposé un dossier, sur l'applicatif « PAI numérique ».

Après instruction de votre projet et conformément au cahier des charges, nous vous informons que votre candidature a reçu un AVIS FAVORABLE pour le financement d'une **mise en conformité et acquisition** de solution DUI.

Le montant total de la subvention accordée pour votre projet est de **305 000 €**.

Nous attirons votre attention sur le fait que cet avis favorable est un accord conditionnel lié, d'une part, à la contractualisation avec un éditeur référencé par le RESAH dans le cadre du système d'acquisition dynamique, et d'autre part, à la signature de la convention entre l'ARS et le porteur de projet avant le 15 décembre 2021.

Nous vous vous prions d'agréer, Monsieur MARTINEZ, l'expression de notre considération distinguée.

[REDACTED] Directrice de l'Autonomie
Agence Régionale de Santé Ile de France
La Directrice de l'Autonomie

[REDACTED]

[REDACTED], Co-Directrice de l'Innovation,
de la Recherche et de la Transformation
Numérique

Agence Régionale de Santé d'Ile de France
La Directrice de l'Innovation, de la Recherche
Et de la Transformation Numérique
Madame [REDACTED]